



L'Echauguette

Amicale Philatélique Rochefortaise

37 rue du Marquis de Sérigny
17870 Loire les Marais
05.46.84.88.79
Www.philarochefort.net



Comité de rédaction :
Raymond Loëdec
Louisette Martin
Jeannette Gustin

BULLETIN N° 28
NOVEMBRE 2013

Page 2 : rapport moral
Page 3 : rapport des activités
Page 4 : rapport financier
Page 5 : prévisions budgétaires
Page 6 : rapport circulations



Ce numéro de notre gazette est entièrement consacré à notre Assemblée Générale annuelle qui a eu lieu à l'Ecole de Gendarmerie de Rochefort le samedi 9 Novembre 2013.

Vous y trouverez tous les rapports concernant les différents services de notre Amicale.

Nous espérons que l'année prochaine nous serons encore plus nombreux.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 NOVEMBRE 2013

Excusés : Mrs DENEUFVE – ETHUIN –GEAY – VIGEON

Pouvoirs : Mme CURAUDEAU –

Mrs GRISSOT –HUC – LE BRAS – LEBRUN – LETESSIER – NIVROMONT
PICORON - RATEAU – RAVEAU – RAVION – SERVAIS

Le président Raymond LOËDEC ouvre la séance à 10h.

Nous observons une minute de silence à la mémoire des personnes disparues au cours de l'année.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012 est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport moral : voir ci-joint

Changement de lieu de notre Assemblée ; des impératifs de sécurité ont empêché le cercle mixte de la marine de mettre à disposition du public la salle de réunion. Il a fallu trouver un autre lieu.

Le président a obtenu du Colonel commandant l'école de gendarmerie, la possibilité d'être reçu dans les locaux de l'école et d'y organiser notre repas de fin d'année.

Le président nous rappelle les différentes manifestations de l'année écoulée et les retombées de celles de 2011 : mise à l'eau de l'Hermione, l'association Hermione a versé 885 € pour notre participation.

Faute de contrat, la LPO s'est montrée plus réservée ; don de deux livres pour la fête du Timbre.

Cette fête du timbre devient depuis plus en plus obsolète.

A Royan il n'y avait que huit collections. Pour 2014 le thème sera « LA DANSE ». A vos tutus.

Le président informe les adhérents que conformément à l'accord du conseil d'administration du 14/10, l'APR organisera le congrès régional de 2015 et demande à chacun de bien vouloir penser à l'aide qu'il pourra apporter. Nous aurons besoin de tout le monde. Rappelons que le GPCO comprend 5 départements: Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente Charente-Maritime.

Depuis la création de l'A.P.R. en 1937, le congrès s'est déroulé à ROCHEFORT en 1952 et 1977.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

La Secrétaire présente le rapport d'activités : (rapport joint 6)

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Circulations, rapport de M. BIBARD. Ce service fonctionne bien. Il rappelle le point le plus important : **la sécurité**. Les timbres sont des valeurs fiduciaires, ils représentent de l'argent pour les bailleurs. Il est important de ne transmettre les documents **que de la main à la main**. Ne jamais laisser les sacs à la portée de n'importe qui, derrière un volet mi-clos par exemple. La remise doit être physique.

Le délai pour la transmission ne doit pas dépasser 4 jours.

L'Amicale a perçu 285,09 € sur les carnets. Merci aux bailleurs et aux acheteurs.

Le rapport est approuvé à l'unanimité. (rapport joint page 9)

Le compte-rendu financier est présenté par M^{lle} GIRARD. (rapport joint page 7)

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est présenté, en équilibre.

M. GOUALHARDOT demande si l'on peut connaître les résultats par compte.

Il souligne que les rapports étant normalement établis pour l'année civile du 1/01 au 31/12, ils ne correspondent pas aux périodes des mois de novembre à novembre (voir questions des adhérents)

Le Président répond qu'il y a deux solutions : changer les statuts (organisation d'une assemblée générale extraordinaire) ou modifier la date de l'Assemblée générale. (Voir questions des adhérents)

Bibliothèque : rapport de Mme GUSTIN sur les emprunts de livres, catalogues et matériels.

Le constat est que les adhérents consultent peu les livres. Les catalogues de cotation sont souvent sortis. Mme Gustin nous rappelle la richesse de notre bibliothèque. Beaucoup de catalogues périmés devraient être vendus aux adhérents ; la question sera débattue lors d'une prochaine réunion du C.A.

Il est émis l'idée de limiter le nombre de catalogues de cotation empruntés par une même personne. Peut-être 2, ce qui permettrait au plus grand nombre d'en profiter. A voir en C.A.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Jeunesse : M. DELAIGUE constate et regrette l'absence des jeunes pousses.

Le Président évoque le courrier reçu concernant le temps libre scolaire pour lequel la municipalité est notre interlocuteur organisateur. Mais tout n'est pas encore au point. Il est demandé à M. DELAIGUE, au cas où nous serions sollicités, de bien vouloir être notre référent. Proposition acceptée.

M. PAILLE signale qu'il a rencontré M^{me} Picoulet proviseur de collège. Elle souhaite notre retour auprès des élèves. Nous en débattons ultérieurement au C.A.

Renouvellement des sortants du Conseil d'Administration :

Les mandats de M^{mes} BOISMOREAU et COULON sont à l'échéance des 3 ans. Elles ont fait part de leur désir de ne pas se représenter.

Les membres suivants à l'échéance des 3 ans sont candidats à renouvellement du mandat :

Mr BIBARD, LOVAT, MUSSEAU et THEVENIN. Tous sont réélus.

Le Conseil se retire.

M. BIBARD souhaite être déchargé de la vice-présidence afin de se consacrer aux circulations.

Le poste de vice-président par intérim est proposé au président d'honneur qui accepte.

Présentation du nouveau Conseil d'Administration.

Raymond LOËDEC	Président
Jean-Bernard THEVENIN	Président d'Honneur, vice-président par intérim.
M ^{me} Louissette MARTIN	Secrétaire
M ^{elle} Dominique GIRARD	Trésorière
Michel BIBARD	Circulations
M ^{me} Jeanne-Marie GUSTIN	Bibliothécaire et Secrétaire adjointe
Francis DELAIGUE	Jeunesse
Christian MELON	Matériel
Raymond LE PHILIPPE	membre
Claude MECENE	membre
Bernard MUSSEAU	membre

Suite à plusieurs affaires citées par la presse, le président rappelle la réglementation. Un compte PayPal est assimilé à un compte à l'étranger. A ce titre il devrait être déclaré à l'administration fiscale.

QUESTIONS DIVERSES DES ADHERENTS :

Les questions posées témoignent de la vitalité de l'association et de l'intérêt porté par les membres

Q : Le montant de la cotisation est de 20 euros, le total des cotisations devrait être pair, or il est de 1 430 euros ?

R : Il y a 2 cotisations jeunes à 5.- soit 10 euros en tout.

Q : L'article A/5 des statuts traite de l'exercice qui commence le 1^o janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

La date de l'assemblée générale est inadaptée, elle se déroule alors que l'exercice n'est pas clos.

R : La loi du 1^o juillet 1901 est notre loi organique. Elle est basée sur la notion de liberté, rappelée par le Conseil Constitutionnel à plusieurs reprises. Elle ne fait référence à une assemblée qu'à l'occasion de la dissolution de celle-ci. Le régime de la liberté d'association ne se conçoit que dans la liberté d'exécution

La loi du 1^{er} juillet 1901 n'impose pas la tenue d'une assemblée générale ordinaire

" La loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association, a instauré un régime de liberté d'association que le Conseil constitutionnel a, dans sa décision du 16 juillet 1971, rangé " au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ". Ce texte législatif ne contient aucune disposition portant sur les clauses du contrat de droit civil conclu entre les adhérents que sont les statuts des associations. La rédaction de ceux-ci est donc parfaitement libre et laissée à l'entière appréciation des fondateurs. La loi de 1901 n'impose en particulier aucune modalité d'administration courante de l'association s'agissant de l'existence d'une assemblée générale [□]

N'étant pas imposée légalement, la date est laissée au libre choix.

L'AG couvre notre exercice en cours et pour des facilités de règlement auprès des instances régionales et nationales (GPCO et FFAP) elle se tient en fin d'année.

Même si l'A.G. n'a pas de caractère légalement obligatoire, elle reste un moment de rencontres, de partage des idées. L'A.G. permet de faire le bilan de l'année écoulée, d'aborder les projets et de discuter de l'objet de l'association, qui, pour nous est LE TIMBRE.

La question posée fait référence aux statuts de l'association concernant les dates de l'exercice.

Mais que disent les statuts concernant les buts l'assemblée générale ordinaire ?

Compte-rendu de mandat par les membres du C.A., examiner la marche de l'association et procéder aux élections statutaires ; l'assemblée entend les rapports.

Quid de référence selon exercice en cours ou passé ?

C'est conforme à la notion d'*administration courante* évoquée *supra*.

Lorsqu'il s'agit d'une question réglementaire il est souhaitable de poser la question préalablement à l'A.G. ce qui permet de donner une réponse fondée sur les textes officiels. Que tout le monde peut, aussi, se donner la peine de consulter.

La gazette du GPCO sera désormais servie par le biais des adresses courriels.

Les adhérents désirant la recevoir communiqueront leur coordonnée de messagerie. Les modalités sont en cours.

Notre gazette L'Echauguette est distribuée gratuitement à nos adhérents. Afin de minimiser les coûts d'impression et de routage (300/ 450 € par an) nous l'adresserons par courriels.

Elle sera aussi disponible au siège de l'amicale, chaque 2° et 4° samedi de chaque mois. Pour les adhérents éloignés un envoi par La Poste sera assuré.

Le président remercie l'assistance pour la qualité des débats de cette A.G. et propose le verre de l'amitié avant de passer au repas pour les 35 convives ayant réservé.

La séance est levée à 11 heures 51' et 23''

Le Président Raymond LOËDEC

La Secrétaire M^{me} Louissette MARTIN



RAPPEL

N'oubliez pas de régler votre cotisation dont le montant n'a pas augmenté : 20 €

Chèque à adresser à Melle GIRARD Dominique 24 rue Thiers 17300 Rochefort

DISTRIBUTION DE LA GAZETTE

Par courrier internet : N'oubliez pas de nous faire parvenir votre adresse internet si ce n'est déjà fait. Merci

Au local rue A. France : lors de nos réunions bimensuelles.

Par circulations : Votre nom sera inscrit sur le document.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2012 2013

les réunions bimensuelles à la salle des associations de la rue Anatole France agrègent une trentaine de personnes les 2^o et 4^o samedi de chaque mois, sauf en juillet et août.

Le conseil d'administration de l'APR s'est réuni les 11/03, 14/09 et 14/10.

Le président participe à plusieurs réunions en cours d'année à Niort ou Poitiers en qualité de président de l'amicale, vice-président du GPCO pour la Charente-Maritime et juré.

La mairie de ROCHEFORT a organisé une réunion le 27 mai concernant l'utilisation des aires de stationnement de la résidence Anatole France.

Sous le prétexte (fallacieux?) de plaintes de riverains, l'OPHLM veut interdire l'usage de ces parking aux membres des 11 associations qui fréquentent cette salle.

Seules 3 associations (sur 11) étaient présentes. Que l'on ne parle pas d'un front uni des usagers associatifs ! Actuellement et avec une prudence de Sioux, nous optons pour la continuité sans changement. A ce jour les habitants de la résidence n'ont pas coiffé le bonnet rouge de la révolte.

Premier jour à SAINTES pour le timbre sur l'abbaye aux dames, les 13 et 14 juin.

Participations à des expositions philatéliques :

Jeunes à LA CRECHE les 2 & 3 mars. Johann et Romain MEHEU classe thématique avec Nous allons à l'école, bronze argenté et félicitations du jury.

LA CRECHE mêmes dates Jean-Louis SERVAIS classe traditionnelle moderne La Marianne de Béquet, argent.

LA CRECHE mêmes dates, Raymond LOËDEC, classe histoire postale, La guerre à l'ouest 1914/1918, vermeil et prix spécial du jury.

REZE inter régionale les 25 & 26 mai, Jean-Louis SERVAIS classe traditionnelle moderne La Marianne de Béquet grand argent.

ROYAN fête du timbre 12 & 13 octobre, Claude MECENE classe traditionnelle Le 20 c. Napoléon lauré, grand argent permettant le passage au niveau régional.

AYTRE les 5 & 6 octobre sur le thème de la musique, collection en classe ouverte de Louisette MARTIN Monde de la musique Musiques du monde. Non compétitive

ROCHEFORT philatéliques de mer organisée par la section sud-ouest de la marcophilie navale, sur le thème des mers et terres australes, Raymond LOËDEC Le baleinier Willem barendsz dans les mers du pôle sud. Non compétitive.

La trésorière de l'amicale, Dominique GIRARD dispose d'une importante et diversifiée collection sur ROCHEFORT et son histoire. Elle est souvent sollicitée par des écrivains, journalistes, historiens qui y puisent les éléments nécessaires à leurs travaux.

La secrétaire

AMICALE PHILATELIQUE ROCHEFORTAISE

RAPPORT FINANCIER 2012 - 2013

Solde de l'exercice 2011-2012 10695,09

RECETTES

Cotisations	1 430,00	
Souvenirs	100,50	
Livre Figures de Proue	55,00	
Matériel	57,45	
Circulations	285,09	
Participation Hermione	880,00	
Subvention	200,00	
Fête du Timbre 2012	895,00	
Intérêts livret	212,74	
Bons de soutien	23,00	
Vente de timbres	11,05	
Blocs Fédération	<u>7,00</u>	
	4 156,83	<u>4 156,83</u>

DEPENSES

Cotisation fédérale	385,00	
Cotisation GPCO	204,00	
Cotisation Association thématique	43,00	
Fête du Timbre 2012	1 466,60	
Philatélie Française	63,00	
Bons de soutien	100,00	
Gestion	411,10	
Bibliothèque	145,03	
Assurance RC	286,98	
Site internet	<u>264,25</u>	
	3 368,96	<u>-3368,96</u>

Total au 30/09/2013 **11 482,96**

CAISSE	53,18
COMPTE	2 491,15
LIVRET	<u>8 938,63</u>
	11 482,96

PREVISION DE BUDGET 2013 - 2014

Solde de l'exercice 2012-2013 11 482,96

RECETTES

Cotisations	1 380,00	
Souvenirs	50,00	
Matériel	60,00	
Circulations	180,00	
Subvention municipale	200,00	
Intérêts livret	180,00	
Blocs Fédération	10,00	
Bons de soutien	<u>20,00</u>	
	2 080,00	<u>2 080,00</u>

13 562,96

DEPENSES

Cotisation fédérale	400,00
Cotisation GPCO	210,00
Cotisation Association thématique	50,00
Abonnement Philatélie Française	65,00
Gestion	2 307,96
Matériel	800,00
Bibliothèque	320,00
Site internet	200,00
Assurances RC	300,00
Assurances circulation	8 500,00
Blocs Fédération	60,00
Bulletin	350,00
	13 562,96

BILAN DES CIRCULATIONS 2012-2013

Nombre de carnets mis en circulation	443
Valeur des carnets	55.443,45 €
Prélèvements	6.056,15 €
Retenue Amicale (5 pour cent)	302,81 €
Réglé aux bailleurs	5.753,34 €
Frais de tenue de compte	17,72 €

A régler à l'APR (312,81- 17,72) 285,09 €

Nombre de carnets fournis au GPCO	333
Valeurs des carnets	2.263,72 €



Et ça papote.....

.....et ça papote !!!!

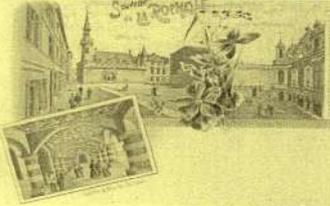


MANIFESTATIONS DIVERSES

SAUJON samedi 14 décembre rue Carnot (rue piétonne) bourse toutes collections.

Ouverture à 09 heures.

LA ROCHELLE
(Charente-Maritime)
DIMANCHE 16 FEVRIER
2014
Parc des Expositions
BOURSE TOUTES COLLECTIONS



ouvert au public de 9 h à 18 h entrée (2€)
Philatélie - Cartes postales - Chromos
Monnaies - Médailles - Livres - Vieux papiers - Bijoux
Jouets - Minéraux - Disques - Fèves - Pin's - Parfums
Télécartes - Capsules - Publicité - Petits Objets de Vitrine
Organisée par l'Amicale Philatélique Aunisienne
Renseignements : 05.46.27.21.43

LA ROCHE SUR YON 1° et 2 mars 2014, congrès du GPCO et exposition régionale

POITIERS 1° au 4 mai 2014 au parc des expositions, Timbres passion, championnat de France jeunesse, championnat

LA POSTE 

POITIERS 2014
PARC EXPO
du 1^{er} au 4 mai 2014

Mise en vente anticipée
du
timbre-poste
PALAIS DE COMTES DE POITOU—DUCS D'AQUITAINE

Timbres Passion
Championnat de France Jeunesse
Championnats de France classe ouverte
MAXIFRANCE participation internationale
BIRDPX Internationale oiseaux
Ferphilex Europe
Andorre Europe
Bilatérale France Roumanie
300 collections de haut niveau
Présence de 30 négociants en philatélie

Renseignements :
POITIERS 2014
2 rue de Berry
86170 AVANTON
jean-francois.duranceau@orange.fr
philapoitiers2014.online.fr

POITIERS **Timbres Passion**
Birdpex
Classe ouverte
MaxiFrance
Ferphilex
France-Roumanie
Andorre

1^{er} au 4 mai 2014

Parc des expositions

ENTREE GRATUITE

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES**

Rendez-vous sur
philapoitiers2014.online.fr
et sur notre page Facebook 

